

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 56 (1964)  
**Heft:** 9

**Autor:** Gausi, René-A.  
**Nachruf:** Edgar Milhaud n'est plus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Edgar Milhaud n'est plus

Nous avons appris avec consternation le décès, survenu en Espagne, de M. Edgard Milhaud, professeur honoraire de l'Université de Genève, où il enseigna pendant quarante-six ans.

D'origine française, Edgard Milhaud était certainement l'une des figures les plus attachantes de notre temps. Il est à souhaiter que, un jour ou l'autre, il se trouve un biographe pour nous broser un éclatant portrait de cette personnalité de premier plan et nous faire une synthèse de sa débordante et fructueuse activité littéraire.

Agrégé de philosophie, Edgard Milhaud fut nommé, non sans peine, professeur d'économie politique à la Faculté des lettres de notre Université. En effet, à l'époque déjà, c'était en 1902, on lui reprochait ses idées socialistes et son attachement au principe coopératif. Mais la pondération du jeune professeur, son objectivité et son extrême courtoisie allaient bien vite désarmer ses adversaires.

Nous étions de ceux qui eurent l'immense privilège d'avoir pu apprécier la haute tenue de son lumineux enseignement. Se rattachant à la grande tradition française, Edgard Milhaud avait le sens de l'éloquence. Mais à l'éclat, à l'originalité et à la subtilité de la phrase, il préférait l'argument neuf et pénétrant. La structure logique de ses interventions était vigoureuse, le langage parfait et sa fermeté de caractère ne cédait rien de ce qui touche les forces morales et sociales par lesquelles il était porté. Il avait le souci constant d'embrasser la réalité des phénomènes économiques dans toute leur diversité.

Edgard Milhaud enseigna avec une grande maîtrise jusqu'en 1948, époque où il abandonna la chaire d'économie politique pour se consacrer entièrement à la revue qu'il avait fondée: *Les Annales de l'Economie politique*, qui succéda en 1925 aux *Annales de la Régie directe*, revue internationale des services économiques publics. Après en avoir été le rédacteur, il était demeuré l'animateur de cette publication qui exerça une certaine influence dans les milieux syndicaux. Sa personnalité, du reste, fut toujours de celles qui eurent une grande ascendance sur ceux qui ont la tâche de diriger les mouvements syndicaux et coopératifs.

Edgard Milhaud eut le privilège d'avoir été marqué par de grandes figures. C'est avec Jean Jaurès qu'il cherchait déjà à recréer l'équilibre et le bonheur de la communauté. Il pensait que l'éducation doit permettre la transformation de la société. Comme Jaurès, il pensait que le seul moyen de créer la démocratie c'est de faire que tout être humain puisse développer librement ses facultés d'homme et de jouir de conditions honorables de vie. C'est avec Albert Thomas qu'il s'inscrivit dans la ligne des protagonistes de la législation de protection ouvrière, en se chargeant de *l'Enquête sur la Production*, publiée par le Bureau international du travail. Ce document, de

valeur incontestable, affirme sa conviction et multiplie sa démonstration que les longues journées de travail de l'ouvrier ou, d'une manière générale, de plus dures conditions de travail, n'assurent pas un meilleur rendement. Edgard Milhaud fut d'ailleurs nommé en 1925 au Bureau international du travail chef de la section chargée de l'étude des faits économiques dans leurs rapports avec les problèmes du travail.

D'autres activités littéraires nous donnent à penser que l'organisation de la paix était sa préoccupation dominante. « Tragique et merveilleuse destinée que la nôtre », écrivait-il. « Nous nous trouvons placés, en quelque sorte, sur la ligne de partage des temps. Nous nous penchons sur des tombes et nous nous penchons sur un berceau, sur les tombes de nos héros et sur le berceau de la Société des nations. » La Société des nations pour lui, c'était l'humanité pacifiée, réconciliée et s'engageant sur tous les plans – économique, social, culturel, politique – dans la voie de la coopération.

Hélas! on sait la suite. Pour Edgard Milhaud, cette nouvelle et plus terrible épreuve était la démonstration péremptoire de la nécessité d'une sécurité collective totale et absolue. Il fut l'un des premiers à s'élever contre le droit de veto des Cinq Grands dans la Charte des Nations Unies, parce que sa foi éclairée dans les destins d'une humanité meilleure y voyait déjà la dictature de quelques-uns. Tous les ouvrages qu'il écrivit par la suite laissent paraître les préoccupations et l'effort d'un esprit obsédé par les angoissants problèmes d'une époque de grande crise, pour engager les intelligences dans la noble croisade pour la véritable paix. Il était essentiel pour cet esprit porté à la méditation de ne pas perdre de vue que la condition première de l'orientation des peuples vers cet objectif c'est la libération de la crainte, c'est la sécurité intégrale, c'est le choix fait entre le vieux monde de la guerre et le monde à créer de la coopération et de la paix. Si humble que soit la sphère de chacun, il voulait aider à éclairer d'un rayon d'espoir des vies de souffrance et de privation.

Il voulait apporter sa voix à celle de ceux qui avaient dit: « Plus jamais! » Et sa plume voulait dire: « J'écris ce livre parce que je vois l'abîme auquel marchent les peuples et que je ne puis m'empêcher de lancer, après tant d'appels demeurés sans effet, un dernier appel. »

*René-A. Gausi.*